



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA



DANIEL VANDAL

Député
Saint-Boniface—Saint-Vital



Printemps 2021

SOUTENIR LES CANADIENS

Depuis le début de la pandémie, notre gouvernement a été là pour soutenir les Canadiens à chaque étape. En tout, huit dollars sur dix dépensés au Canada pour lutter contre la COVID-19 et soutenir les Canadiens et leurs familles sont provenus du gouvernement fédéral et nous continuerons à faire tout ce qu'il faut pour aider tous les Canadiens à traverser cette période difficile.

Au Manitoba, cela veut dire que le gouvernement fédéral a fourni du soutien important aux Manitobains, par des moyens directs et par l'entremise d'accords de financement avec le gouvernement provincial.

- ⇒ Accord sur la relance sécuritaire
- ⇒ Fonds pour les établissements de soins de longue durée

- ⇒ Fonds pour une rentrée scolaire sécuritaire et l'éducation de la petite enfance
- ⇒ PCU et les prestations de la relance économique
- ⇒ Subvention salariale d'urgence du Canada, Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes, Subvention d'urgence du Canada pour le loyer
- ⇒ ÉPI et approvisionnement en vaccins
- ⇒ Initiative pour la création rapide de logements
- ⇒ Volet d'infrastructure Résilience à la COVID-19
- ⇒ Complément salarial pour les travailleurs essentiels

INFO

BUREAU DE CIRCONSCRIPTION

213, ch St. Mary's, pièce 4
Winnipeg MB R2H 1J2
Tél. 204-983-3183
Télé. 204-983-4274

BUREAU D'OTTAWA

Édifice de la Confédération
Pièce 434
Ottawa ON K1A 0A6
Tél. 613-995-0579
Télé. 613-996-7571

✉ dan.vandal@parl.gc.ca

🌐 danvandal.ca

FAITS SAILLANTS

275 000 Nombre de Canadiens qui ont bénéficié de la Prestation canadienne d'urgence (PCU)

52 860 Nombre de Manitobains qui ont bénéficié de la Prestation canadienne de la relance économique (PCRE) (en date du 14 février)

2,26G\$ Soutien financier (en date du 7 mars) fourni aux Canadiens par le biais de la Subvention salariale d'urgence du Canada (SSUC)

24 510 Nombre de Manitobains qui ont bénéficié de la Prestation canadienne de la relance économique pour proches aidants (PCREPA) (en date du 14 février)

21 770 Nombre d'entreprises qui ont été approuvées pour des prêts du CUEC (en date du 18 mars)

9 410 Nombre de demandes approuvées pour la Subvention d'urgence du Canada pour le loyer (SUCL) et l'indemnité de confinement (en date du 14 février)

DEMEUREZ AU COURANT DES NOUVELLES

Ces informations sont exactes au moment de l'impression le 31 mars 2021. Pour des renseignements à jour sur la distribution des vaccins et autres infos reliées à la COVID-19, visitez www.canada.ca/laCOVID19

CONSULTATIONS SUR LE CANNABIS MÉDICAL

Conformément à la Charte canadienne des droits et libertés et à des décisions judiciaires antérieures, le Règlement sur le cannabis établit un cadre juridique qui offre aux Canadiens un accès raisonnable au cannabis à des fins médicales.

En vertu du Règlement, Santé Canada peut refuser un enregistrement si l'enregistrement est susceptible de créer un risque pour la santé publique ou la sécurité publique, y compris le risque que le cannabis soit détourné vers un marché ou une activité illicite. De même, un enregistrement peut être révoqué s'il existe des motifs raisonnables de croire que la révocation est nécessaire pour protéger la santé publique ou la sécurité publique.

Au cours de la dernière année, j'ai entendu de nombreuses inquiétudes au sujet de la production de cannabis dans nos quartiers. Santé Canada a élaboré un document d'orientation sur la production personnelle de cannabis à des fins médicales et consulte le public. Si la production de cannabis vous préoccupe, c'est le temps de faire part de vos commentaires.

Consultation sur la production de cannabis à des fins médicales

<https://bit.ly/2OaW2HU>

PRODUCTION DOMESTIQUE DES VACCINS



Lorsque cette pandémie a commencé, la capacité de biofabrication pouvant déboucher sur un vaccin contre la COVID-19 était inexistante au Canada.

Le sous-investissement dans la capacité de production de vaccins remonte à plusieurs décennies, au siècle dernier.

Nous avons tout de suite compris que nous devons investir dans une production nationale flexible et développer nos installations.

Notre gouvernement a investi massivement dans de nouvelles capacités de biofabrication. En fait, nous avons pris des mesures énergiques sur ce front dès AVANT la pandémie.

Lors de notre premier mandat, nous avons rétabli la capacité d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada à investir dans les sciences de la vie.

La pandémie a été annoncée par l'Organisation mondiale de la santé le 11 mars et douze jours plus tard, le premier ministre annonçait des investissements de 192 millions de dollars dans la capacité de biofabrication de vaccins et de produits thérapeutiques.

Un mois plus tard, le premier ministre a annoncé un soutien aux investissements stratégiques à ce titre, citant l'octroi de 600 millions de dollars de financement au Fonds stratégique pour l'innovation et, dans le même temps, des investissements supplémentaires au CNRC et avec VIDO-InterVac.

Nous avons aussi annoncé de nouvelles ententes avec Precision NanoSystems et Novavax pour produire des dizaines de millions de vaccins contre la COVID-19 ici même au Canada. De plus, nous avons annoncé un financement historique pour permettre à Sanofi de disposer d'une usine de fabrication intégrale de vaccins contre l'influenza pandémique.

Des avancées majeures dans notre plan de lutte contre la COVID-19 avec des solutions proprement canadiennes.

DU SOUTIEN POUR LES MUNICIPALITÉS

Le 25 mars 2021, notre gouvernement a proposé un investissement ponctuel de 2,2 milliards de dollars pour répondre aux priorités en matière d'infrastructure dans les municipalités et les communautés des Premières Nations. Les fonds seraient acheminés par l'intermédiaire du Fonds de la taxe sur l'essence fédéral.

Cette mesure doublerait le financement régulier du gouvernement fédéral à l'égard des municipalités pour l'exercice 2020-2021, ce qui mettrait à la disposition de communautés de toutes tailles un financement dont elles ont grandement besoin afin de réduire les risques de retard ou d'annulation des projets d'infrastructure.

Les communautés peuvent utiliser les fonds immédiatement pour des projets prioritaires, les accumuler en vue d'une

utilisation ultérieure, les regrouper avec les fonds d'autres communautés pour des projets d'infrastructure communs ou s'en servir pour financer des dépenses importantes en infrastructure.

Les municipalités du Manitoba recevront 72,5 millions de dollars, partagé entre 136 communautés. Winnipeg recevra près de 44,4 millions de dollars pour des projets prioritaires.

Ce financement peut être utilisé pour divers projets, dont le transport en commun, l'eau et les eaux usées, l'infrastructure sportive et les routes. Par exemple, des rénovations de la piscine Bonivital ont été financées en partie par ce Fonds.



TRANSPORT ACTIF

En mars, notre gouvernement a annoncé l'octroi de 400 millions de dollars sur cinq ans destinés au transport actif. Il s'agit du premier fonds fédéral consacré à la mise en place du transport actif au Canada.

Les investissements dans les infrastructures de transport actif permettront de bâtir des collectivités fortes dans l'ensemble du pays et d'offrir une meilleure qualité de vie à tous les Canadiens. Les sentiers sécuritaires qui sont reliés au transport en commun offriront aux Canadiens un plus grand nombre d'options de navettage qui réduisent les émissions et protègent l'environnement.

En investissant dans les sentiers et les pistes pour le cyclisme, la marche, les bicyclettes électriques hybrides, les scooters électriques et les fauteuils roulants, on donne à chacun la possibilité de sortir, d'être actif et d'avoir accès au transport en commun.



Nous avons également lancé un appel à la participation des intervenants concernant la première Stratégie de transport actif du Canada. La Stratégie aidera le gouvernement fédéral à prendre des décisions d'investissement plus judicieuses afin de soutenir les réseaux de transport actif de l'avenir. Promouvoir des collectivités abordables, plus saines, où l'on peut se déplacer à pied.



Le 10 février, le premier ministre a annoncé que nous investirons près de 15 milliards de dollars dans des projets de transport en commun au cours des huit prochaines années dans tout le Canada.

Nous investissons 5,9 milliards de dollars sur cinq ans, à partir de 2021, pour accélérer d'importants projets de

transport en commun, tels que de nouvelles lignes de métro et de métro léger. Nous allons également investir dans des autobus zéro émission, des sentiers pédestres et des pistes cyclables, ainsi que dans des options de transport rural afin de contribuer à réduire les problèmes de mobilité des Canadiens.

TRANSPORT EN COMMUN

De plus, nous tenons notre promesse électorale en créant un fonds permanent pour le transport en commun, doté d'un financement annuel de 3 milliards de dollars, à partir de 2026. Cette annonce fournit aux villes et aux communautés un financement prévisible en matière de transport en commun dont elles ont besoin pour planifier l'avenir. Elle s'inscrit dans le cadre de notre plan visant à créer un million d'emplois, à lutter contre les changements climatiques et à rebâtir une économie plus durable et plus résiliente.

Alors que nous nous efforçons de rebâtir en mieux après la pandémie de la COVID-19, nous continuerons à faire des investissements judicieux pour soutenir les Canadiens dans le cadre de notre plan visant à créer un million d'emplois, à lutter contre les changements climatiques et à rebâtir une économie plus durable et plus résiliente pour tous.

FAITES-MOI PART DE VOS COMMENTAIRES

Dans le cadre d'une relance postpandémique, selon vous, le gouvernement fédéral devrait se concentrer sur :
(indiquez l'ordre de priorité)

- Changement climatique
- Infrastructure
- Programme d'assurance-médicaments national
- Normes nationales pour les soins de longue durée
- Création d'emplois
- Soutien continu pour les petites entreprises
- Autre :

Nom : _____

Adresse : _____

Tél. : _____

Courriel : _____

Oui, ajoutez-moi à votre liste d'envoi!

LANGUES OFFICIELLES

Nos deux langues officielles sont au cœur de notre identité canadienne.

Les langues autochtones sont les premières langues parlées de notre pays. Avec le français et l'anglais, elles font du Canada un endroit unique au monde.

Nous avons présenté notre vision pour la modernisation et le renforcement de la Loi sur les langues officielles. La réforme répond au cri du cœur des communautés pour assurer leur avenir, tout en ajoutant des nouvelles mesures pour augmenter le taux du bilinguisme au pays :

- ⇒ Améliorer l'accès aux classes d'immersion française au partout au Canada;
- ⇒ Soutenir la vitalité des institutions des minorités linguistiques dans des secteurs clés comme l'immigration et le continuum en éducation;
- ⇒ Protéger et promouvoir l'utilisation du français partout au Canada;
- ⇒ Fortifier l'exemplarité de l'État et le bilinguisme du gouvernement du Canada.



Le virtuel a ses avantages! C'est toujours un plaisir de rencontrer des étudiants, comme ces jeunes de 3e et 4e année de l'école Guyot



... et du cours d'Introduction aux sciences politiques de l'Université de Saint-Boniface, enseigné par Mamadou Ka.



Soutenir nos entreprises locales est plus important que jamais. Des restaurants comme Deen's sur Marion ont besoin de notre appui!



L'entreprise Precision ADM à Winnipeg a reçu du financement fédéral pour produire des écouvillons nasals pour la COVID-19.



Les nouvelles ne ralentissent pas, malgré la pandémie! Les médias jouent un rôle important et nous tiennent informés.



Des discussions avec des représentants locaux comme Centraide Winnipeg aident à assurer que nos programmes répondent aux besoins locaux.



TIMBRE
NON
REQUIS

DANIEL VANDAL
DÉPUTÉ FÉDÉRAL
CHAMBRE DES COMMUNES
OTTAWA ON K1A 0A6